

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du MARDI 16 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un le mardi seize novembre à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués en date du neuf novembre, se sont réunis à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard PLATEL, Maire de SELLES.

Etaient Présents :

Monsieur Gérard PLATEL, Monsieur Benoît CHARPENTIER, Madame Geneviève PEROD, Monsieur Pascal BOGDANSKI, Madame Claudine LEPAGE, Monsieur Romain COSTEY, Monsieur Jean-Marie AUBRY, Madame Isabelle LORIETTE, Monsieur Alexis LEBRETON, Monsieur Arnaud DUVAL

Etaient absents excusés : Madame Delphine PORET,

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Romain COSTEY

1°) – TRANSPORT SCOLAIRE DES ELEVES DE TOURVILLE-SUR-PONT-AUDEMER (délibération n° 2021/37)

Monsieur le Maire a exposé au Conseil Municipal que la prise en charge du transport scolaire pour les élèves de SELLES et SAINT SIMEON est faite par les communes suivant une convention avec la région.

Deux élèves habitent la commune de Tourville-Sur-Pont-Audemer mais sont scolarisés dans notre regroupement et je pense qu'il serait souhaitable de faire bénéficier des mêmes avantages à ces enfants concernant le transport scolaire.

Lors de l'inscription de ces enfants sur la plateforme de la région, les parents ont dû faire l'avance afin de pouvoir inscrire leurs enfants au transport scolaire soit la somme totale de 120.00€.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

A décidé de s'engager à rembourser la somme de 120.00€ aux parents des deux élèves habitant la commune de Tourville-Sur-Pont-Audemer afin de les faire bénéficier des mêmes avantages de notre regroupement.

2°) – RENFORT SECRETARIAT

Monsieur le Maire a exposé au Conseil Municipal que la surcharge est de plus en plus importante au niveau du secrétariat et qu'il serait nécessaire de réfléchir afin de le renforcer dans les mois à venir compte-tenu du projet de restructuration de l'école.

3°) – REORGANISATION ENCADREMENT DU PERSONNEL DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE

Compte-tenu de l'accroissement des effectifs, Monsieur le Maire a proposé de réorganiser l'encadrement du personnel de la cantine et de la garderie et de réunir la commission scolaire

et la commission cantine afin de faire un état des lieux, de réfléchir et de proposer des solutions. Une réunion a été fixée le 23 Novembre 2021 à 18 heures.

4°) – REFLEXION DE LA VIDEO SURVEILLANCE DE LA ZONE SCOLAIRE

Monsieur le Maire a exposé à l'équipe municipale que plusieurs incivilités se produisent régulièrement sur la zone scolaire : dépôts sauvages au niveau du point recyclage, présence nocturne de jeunes semant le trouble...

Monsieur le Maire a donc demandé de réfléchir à la mise en place de la vidéo surveillance sur cette zone.

D'autre part, Monsieur le Maire a proposé d'effectuer un boitage pour éteindre l'éclairage public la nuit (coupure de 23 heures à 1 heures).

5°) – RETOUR DE LA REUNION C.C.A.S. du 09 NOVEMBRE 2021

Le Conseil d'Administration du CCAS a décidé d'annuler le repas des aînés pour cette année et de distribuer des paniers en fin d'année comme l'année précédente.

6°) – BULLETIN

Une réunion a été proposé le mardi 30 novembre 2021 à 18 heures avec Messieurs Gérard PLATEL, Benoît CHARPENTIER et Romain COSTEY afin d'élaborer le bulletin.

7°) – CEREMONIE DES VOEUX

S'il est possible d'organiser la cérémonie des vœux, celle-ci a été fixée au samedi 15 janvier 2022.

8°) – DIVERS

- Panneaux

La commande des panneaux entrée du bourg et limitation de vitesse est en cours.

- Mise en conformité du réseau de distribution d'eau l'Armerie

Proposition d'une rencontre entre Madame SCHULSSELHUBER et les futurs propriétaires voisins afin de se mettre d'accord.

- Restructuration de l'école

Monsieur le maire a exposé à l'équipe municipale la nécessité de restructurer l'école notamment l'ensemble des sanitaires qui sont vétustes datant des années 1970, l'électricité, le chauffage au gaz etc...

Présentation du projet à l'inspecteur académique.

Le lancement de la procédure de l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre est prévu avec la cellule marché de la Communauté de Communes Pont-Audemer/Val de Risle : définition du CCTP, mise en place de la procédure adaptée, publicité plateforme (publication 3 semaines), ouverture et analyse des offres, décision, courriers aux non retenus, et notification au cabinet retenu.

Ensuite il est prévu de déposer les dossiers de subventions et lancer l'appel d'offres.

- MAM

Lancement de l'étude d'avant-projet auprès de LNB Architecture. Monsieur le Maire a rappelé qu'une somme de 2500€ était prévue au budget.

- Défense incendie

Monsieur le Maire a informé que les travaux de la 1^{ère} phase étaient terminés. Des conventions ont été signées avec Madame CONSTANT et Madame THOMAS.

- Régulation des pigeons

Monsieur DUVAL (DUVAL Prestations) doit intervenir prochainement pour la régulation des pigeons sur la mairie et sur l'église.

- Travaux du SIEGE

ENEDIS doit intervenir en janvier pour le transfo route de Tourville et la terminaison complète des travaux devrait intervenir en mai 2022 ; en ce qui concerne les travaux de la route de la Giroterie : l'enlèvement de poteaux est prévu prochainement.

- Ruissellement

L'intervention de l'entreprise BUSSY TP pour les travaux de ruissellement est prévue semaine 47.

- Points des écoles

. Entrée de l'école : changement d'adresse rue de la Canurie au lieu de Place de la Mairie ;
. Installation de la fibre à l'école pendant les vacances de Noël ;
. Proposition d'un bon d'achat au magasin Tape à l'œil de 50.00€ pour la naissance du bébé de Milène MARTIN, atsem ;

- Sapins de Noël

Prévoir l'achat de 3 sapins de Noël comme les années précédentes près de la l'APE les p'tits Sélliméons.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au mardi 21 décembre 2021.

Le Maire


Les Conseillers



Les Conseillers